

Observatoire des Amériques

États-Unis

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE 2002

Quand la confiance n'y est plus !

Christian Deblock

Lorsque survinrent les attentats du 11 septembre 2001, l'économie américaine était en récession. Officiellement depuis le mois de mars. Galvanisée par le discours patriotique de la présidence, les mesures budgétaires et la politique monétaire très souple de la Réserve fédérale, celle-ci a cependant très rapidement surmonté le choc, au point qu'avec un taux de croissance de 5 % (sur une base annuelle), pour le premier trimestre 2002, la récession ne semblait déjà plus qu'un mauvais souvenir. Pourtant, c'est sur une note mi-figue, mi-raisin que se termine l'année 2002. L'économie américaine est-elle définitivement sortie de la récession ? Personne n'ose trop s'aventurer à formuler de pronostic à ce sujet. Plutôt, c'est la prudence qui prévaut, tant les facteurs d'incertitude sont nombreux.

Au plan de la gestion des affaires économiques, l'administration Bush a été bousculée plus qu'à son tour tout au long de l'année. Les scandales financiers à répétition mais également les critiques ouvertes des milieux d'affaires et les résultats économiques décevants ont obligé celle-ci à devoir prendre les grands moyens. La loi Sarbanes-Oxley a été adoptée au début de l'été, l'équipe économique a été limogée à l'automne, et début janvier, un nouveau train de mesures fiscales a été annoncé pour relancer l'économie. Est-ce que cela sera suffisant pour recréer la confiance dans l'économie et redorer le blason d'une administration en panne d'idées ? La question est là aussi posée, tant la politique économique cache mal les intérêts partisans et une vision à court terme.

Sur la scène économique internationale enfin, même constat. Malgré plusieurs beaux coups à son actif, dont le lancement d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales à Doha en novembre 2001, l'obtention définitive de la *Trade Promotion Authority* au cours de l'été 2002, et la relance des négociations hémisphériques à Quito en novembre 2002, l'administration Bush finit l'année 2002 en laissant tout le monde perplexe. Les surtaxes sur l'acier, le *Farm Bill*, et plus récemment, fin décembre 2002, le refus des négociateurs américains de souscrire à l'accord sur l'accès aux médicaments essentiels, auront suffi pour jeter

le doute sur le sérieux des engagements libre-échangistes des États-Unis, tant multilatéralisme et libre-échange riment maintenant avec impérialisme et défense étroite des intérêts commerciaux.

L'année 2002 se termine donc sur fond d'incertitude. De quoi sera faite l'année 2003 ? Les plus optimistes parient sur une croissance économique de 2,5 %. Mais, l'administration Bush aura besoin de bien plus que des discours pour convaincre l'opinion publique américaine que l'économie va bien, les investisseurs qu'elle a les affaires économiques bien en main et ses partenaires commerciaux que le train des négociations commerciales est toujours sur les rails. En attendant, et sur fond d'incertitude géopolitique, l'humeur est plutôt au pessimisme, les marchés sont fébriles et le dollar fait grise mine.

Une conjoncture atypique

Comprenne qui pourra ! L'année économique 2002 a été on ne peut plus déroutante. Tirée par la consommation et les dépenses publiques, l'économie américaine enregistre une croissance de quelque 2,3 % selon les premières estimations, un taux que plus d'un pays envierait à l'heure actuelle mais qui, pourtant, ne confirme pas la reprise économique à laquelle la plupart des observateurs, même les plus sceptiques, avaient fini par se laisser convaincre en début d'année.

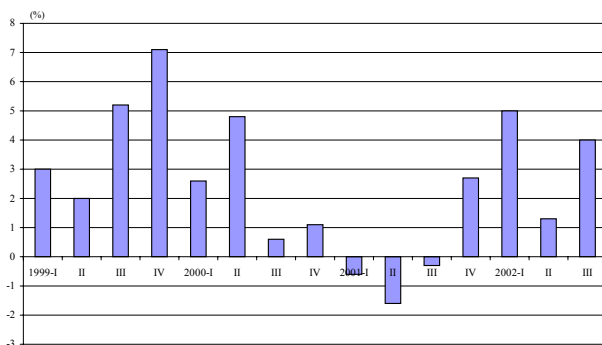
Loin de conforter les appréhensions de nombreux économistes, à commencer par ceux du FMI qui tablaient sur une modeste croissance de 0,7 %, l'économie américaine, stimulée par les dépenses des consommateurs, les dépenses publiques et la construction résidentielle, avait pourtant commencé l'année en trombe, avec un taux de croissance du PIB de quelque 5 % sur une base annuelle pour le premier trimestre (les premières estimations donnaient un taux de croissance de 5,6%). Certes, les taux d'utilisation des capacités de production demeuraient fort bas et l'investissement direct était toujours négatif, mais, dans l'ensemble, les signes de reprise se multipliaient dans l'économie : la production



industrielle repartait à la hausse après plusieurs mois de baisse continue, l'indice composite d'activité du secteur industriel (ISM) avait dépassé le seuil fatidique des 50 points, l'indice de confiance des consommateurs du Conference Board était de nouveau orienté à la hausse, et l'économie créait à nouveau des emplois. Jusqu'à la Réserve fédérale, jusque-là si prudente, qui avait fini par annoncer, début mars, que la reprise était bien amorcée. Signe des temps, certains en étaient même à se demander si la Réserve fédérale n'en avait pas peut-être un peu trop fait, voire même si le plan de relance économique du président Bush, finalement approuvé par le Sénat le 8 mars, avait encore son utilité.

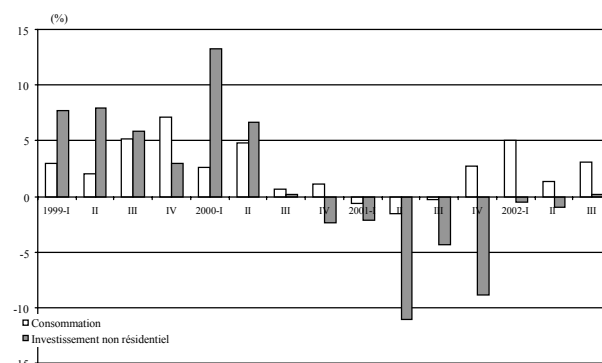
Le fait est que, l'économie américaine, tirée par la consommation privée, témoignera en début d'année 2002 d'une vigueur étonnante. Certes, la croissance devait connaître un certain tassement au second trimestre (1,3 % de croissance du PIB sur une base annuelle), mais, au troisième trimestre, celle-ci repartait de plus belle, avec un solide 4 % sur une base annuelle. Qui plus est, ni les scandales financiers, ni les déboires de la bourse, ni les mauvais chiffres de l'emploi n'ont semblé affecter l'optimisme ambiant des consommateurs, même si ceux-ci se font maintenant plus hésitants. Et si les prévisions des économistes se confirment, l'économie américaine devrait connaître un taux de croissance de 1,5 % sur une base annuelle au dernier trimestre de 2002, et de 2,5 % au premier trimestre de 2003.

Graphique 1 : Taux de variation trimestriel du PIB, 1999-2002



Source : Bureau of Economic Analysis
Note : Données désaisonnalisées

Graphique 2 : Taux de variation trimestriel de la consommation et des investissements non résidentiels, 1999-2002



Sources : Bureau of Economic Analysis
Note : Données désaisonnalisées

Une reprise économique qui bat de l'aile

Et pourtant, chacun s'interroge : l'économie américaine est-elle en reprise oui ou non ? Quatre facteurs invitent tous les prévisionnistes à la plus grande des prudences en ce début d'année 2003.

Tout d'abord, depuis le milieu de l'année, les statistiques soufflent continuellement le chaud et le froid. Ainsi, par exemple, pour le mois de décembre, l'indice de confiance des consommateurs du Conference Board s'est littéralement effondré, s'inscrivant à 80,3 points contre 84,9 points le mois précédent. Cette chute, qui efface la hausse du mois précédent, s'inscrit dans une tendance à la baisse, amorcée depuis le début de l'été¹. Le fait est que la détérioration des statistiques de l'emploi depuis l'été, le fléchissement des revenus et la hausse brutale du prix de l'essence suite à la crise au Venezuela commencent à faire sentir leurs effets non seulement sur la confiance des consommateurs, mais surtout sur les ventes au détail. Mais d'un autre côté, et contre toute attente, l'indice composite d'activité manufacturière de l'Institute of Supply Management a, quant à lui, augmenté de 5,5 points en décembre, pour atteindre 54,7 points. L'indice d'activité non-manufacturière marque un léger repli par rapport à novembre, 54,7 points contre 57,4 points, mais demeure orienté à la hausse. Difficile de se faire une opinion juste dans ce cas.

Ensuite, le ralentissement est notable au dernier trimestre 2002 et le scénario noir du « double creux » (la reprise en « W ») avancé au cours de l'été, notamment par les économistes des agences financières, n'est toujours pas écarté. Dans son dernier rapport en date du 13 janvier, le National Bureau of Economic Research ne se prononce toujours pas sur la date de la reprise. Pour l'organisme, l'économie américaine est toujours en récession depuis mars 2001². Au vu des dernières données, le comité n'est toujours pas capable de dire si le recul observé s'inscrit dans le prolongement de la récession en cours, ou bien au contraire s'il est l'indice d'une nouvelle récession comme ce fut le cas au début des années 1980. Un sommet avait été atteint en janvier 1980 et, passé le creux en juillet 1980, l'économie américaine avait alors connu l'un des plus courts cycles de son histoire, pour retomber en récession en juillet 1981.

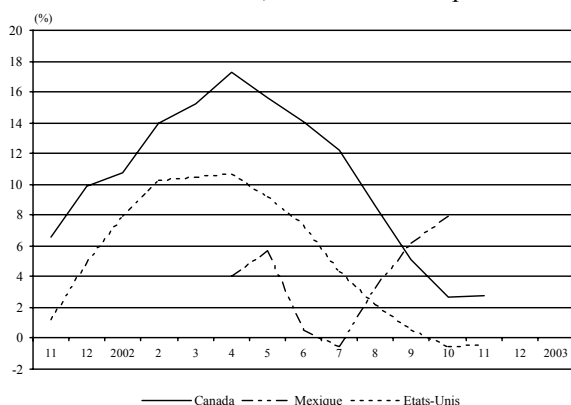
La Réserve fédérale ne se prononce pas plus. Plutôt, elle constate dans son dernier Livre beige (15 janvier 2003), que dans la plupart des districts, la croissance est soit « sluggish », « soft », « subdued » ou encore « anemic ». Les dernières données sont toutes décevantes, à commencer par les ventes au détail qui n'ont pas été à la hauteur des attentes pendant le temps des fêtes. Plus inquiétantes encore sont les tendances des indicateurs avancés, clairement orientées vers le bas ainsi que le montre le graphique 3³.

¹ Les données du Conference Board depuis trois ans montrent que la remontée de l'indice de confiance des consommateurs n'aura finalement été que de courte durée.

² L'annonce en avait été faite en novembre 2001. L'administration s'était alors gaussé de l'organisme. La publication des chiffres révisés du PIB pour l'année 2001 lui ont amplement donné raison.

³ L'OCDE calcule le taux de variation de l'indice composite avancé annualisé sur six mois. L'indice avait très fortement progressé à partir de décembre 2001, pour atteindre un sommet de + 10,7 % en avril. Depuis lors, l'indice recule régulièrement. Le mois d'octobre marque un tournant, le taux de variation étant

Graphique 3 : Indicateurs économiques avancés
Variation sur six mois, tendance réincorporée



Source : OCDE, *Principaux indicateurs économiques*, janvier 2003

Troisième source d'inquiétude : en décembre 2002, l'emploi (secteur agricole non compris) se situait à 130,7 millions comparativement à 130,9 millions en décembre 2001 (données désaisonnalisées). Pour l'ensemble de l'année 2002, le nombre d'emplois créés est, selon les premières estimations, évalué à 130,8 millions, comparativement à 131,9 millions en 2001 et 131,7 millions en 2000. Sur l'année, l'économie américaine a perdu quelque 181 000 emplois, dont 111 000 emplois (données désaisonnalisées) pour le seul mois de décembre. Le secteur des biens est le principal responsable de cette hémorragie. Pour l'année 2002, les pertes d'emplois dans ce secteur sont estimées à quelque 695 000 (65 000 pour le seul mois de décembre, chiffres désaisonnalisés). Le secteur des services a, quant à lui, fait meilleure figure, créant quelque 514 000 emplois en 2002. Toutefois, la tendance s'est inversée à partir de novembre. 25 000 emplois ont été perdus dans le secteur des services en novembre et 32 000 en décembre. Le taux de chômage est, quant à lui, demeuré inchangé en décembre, à 6 %. En décembre 2001, il était de 5,8 %, contre 4 % pour le même mois un an auparavant.

Avec des pertes de quelque 612 000 emplois de décembre 2001 à décembre 2002 (de 970 000 si l'on compare l'année 2002 à l'année 2001), le secteur manufacturier est de loin le secteur le plus affecté par la récession actuelle. Il convient de prendre en considération les tendances à long terme, les

négatif, - 0,8 %. Les données pour le Canada indiquent les mêmes tendances. À deux différences près cependant. Si, comme pour les États-Unis, le sommet a été atteint en avril (17,3 %), d'une part, l'ensemble des indicateurs s'est beaucoup mieux comporté qu'aux États-Unis, ce qui se traduit par des hausses plus importantes, mais qui plus est, malgré le recul observé, l'indice demeure encore positif en termes de variations : + 3,6 % en octobre. Une comparaison des indicateurs avancés entre le Canada et les États-Unis réalisée par Statistique Canada montre d'ailleurs qu'alors que l'indice a diminué aux États-Unis pour un second mois consécutif en novembre (- 0,2 %) et que sept de ses dix composantes sont en baisse, l'indice canadien a continué d'augmenter au Canada en novembre, de 0,1 %, seules quatre de ses composantes ayant baissé. En prenant janvier 1999 pour base de référence, l'indice composite se situe à 123 au Canada, comparativement à 104 aux États-Unis. (Statistique Canada, « Indice composite ». *Le Quotidien*, 13 décembre 2002).

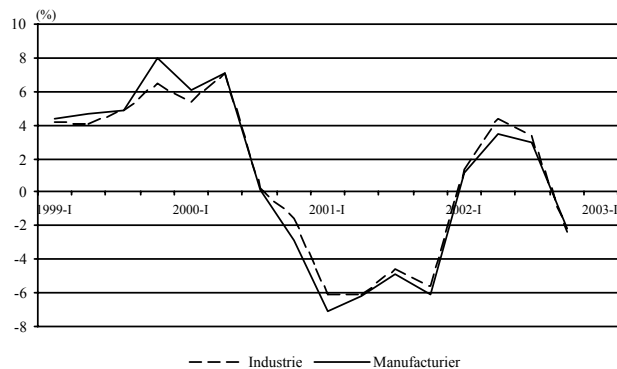
déplacements structurels vers l'économie du savoir et les services ou encore les réorganisations d'activités dues à la globalisation. À cet égard, l'emploi manufacturier recule en nombre et en pourcentage de l'emploi total depuis le début des années 1980. En 2002, 16,7 millions d'emplois relevaient de ce secteur, comparativement au sommet de 21 millions atteint en 1979. L'emploi manufacturier ne couvre plus que 12,8 % de l'emploi total (agriculture non comprise), comparativement à 17,4 % en 1990 et à 22,4 % en 1980. Par delà les tendances de fond, il n'en demeure pas moins que, sur les deux dernières années uniquement, ce n'est pas moins de 1,8 millions d'emplois qui ont été perdus dans le secteur manufacturier, comparativement à 927 000 pour l'ensemble de l'économie.

Enfin, ce sont les dépenses des consommateurs et les dépenses publiques qui ont soutenu la croissance tout au long de l'année. L'investissement n'est par contre toujours pas au rendez-vous. Un peu comme si deux mondes fonctionnaient en parallèle : d'un côté, celui des affaires, toujours aussi circonspect face à la conjoncture et aux discours incantatoires de l'administration Bush, et de l'autre, celui des consommateurs. La production certes a suivi la demande, mais pas l'investissement⁴, ni l'emploi.

Les faibles taux d'intérêt et les nombreuses promotions offertes par les fabricants et les magasins, dans le secteur de l'automobile notamment, ont stimulé la consommation et, de fait, la production industrielle. Mais tout ceci n'a qu'un temps, d'autant que, d'une part, les revenus, sous l'effet du chômage, reculent et que, d'autre part, la hausse des prix du pétrole commence à se faire sentir à la pompe à essence. Comme le montre le graphique 4, la production industrielle a commencé à piquer du nez au troisième trimestre 2002, pour finir en recul au dernier trimestre de l'année (-2,4 % en termes annuels). Le secteur de la nouvelle économie n'a toujours pas retrouvé les voies de la reprise. En décembre, les industries de haute technologie ne fonctionnaient qu'à 61,6 % de leur capacité, comparativement à 76,9 % pour les autres industries (75,2 % pour le secteur manufacturier). Mais, comme le montre le graphique 4, c'est l'ensemble de l'industrie qui souffre de surcapacité, ce qui n'est pas de nature à relancer l'investissement. En fait, la production industrielle a reculé pour une seconde année consécutive, - 0,6 % selon les premières estimations, comparativement à - 3,5 % en 2001. Les seuls secteurs qui ont affiché une croissance satisfaisante sont ceux de l'automobile, de l'industrie militaire et des matières premières. En somme, pas de quoi favoriser la prise de risque !

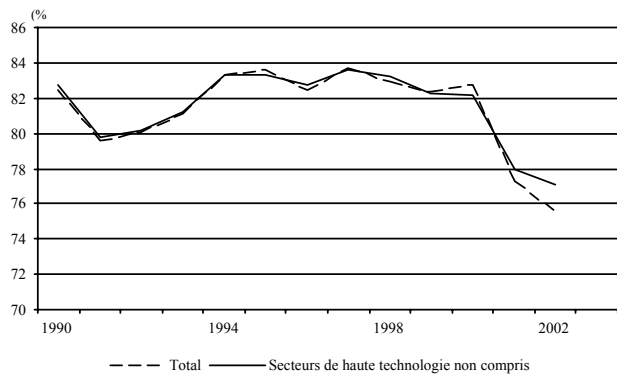
⁴ En forte baisse en 2001 (- 5,2 %), l'investissement des entreprises, a connu un nouveau recul en 2002 : - 5,8 %. Certes, il n'y a rien d'anormal dans ces chiffres (on n'investit pas quand il y a des surcapacités de production), mais les chiffres sont néanmoins fort décevants, surtout en égard au niveau extrêmement bas des taux d'intérêt d'une part et des mesures fiscales on ne peut plus favorables aux investisseurs adoptées en 2001 par l'administration Bush, d'autre part.

Graphique 4 : **Production industrielle**
Taux de variation trimestriel, sur une base annuelle



Source : Federal Reserve

Graphique 5 : **Taux d'utilisation de la capacité de production**
Toutes industries et secteurs de haute technologie non compris



Source : Federal Reserve

La fébrilité des marchés

Depuis l'automne, la fébrilité et la volatilité des marchés sont évidentes. C'est particulièrement palpable sur les marchés à court terme, celui du pétrole en particulier, fragilisé autant par la crise vénézuélienne⁵ que par les menaces de guerre en Irak. Le cours du Brent à Londres se transigeait en début d'année 2003 autour de 40 \$ le baril⁶, et celui du brut de référence (*light sweet crude*) à New York autour de 32 \$ le baril (26 \$ en moyenne pour 2002)⁷. Dans un signe de bonne volonté,

⁵ Troisième producteur mondial, avec 3 millions de barils par jour, le Venezuela ne produit plus actuellement que 300 000 barils par jour. Petroleos de Venezuela (PDVSA) a perdu quelque 2 milliards de recettes depuis le début de la grève, une situation qui a fait perdre au gouvernement la moitié de ses revenus et qui laisse planer maintenant le risque d'une cessation de paiements, du moins sur la dette interne.

⁶ Le cours du Brent avait fortement chuté au cours de l'automne 2001, sous l'effet de la récession et des attentats, tombant jusqu'à 17,70 \$ le baril.

⁷ On estime qu'une hausse de 10 \$ du prix du baril sur un an augmenterait les prix d'un demi-point et réduirait la croissance économique américaine de 0,8 %. Entre 1970 et 2001, les importations américaines de pétrole sont passées de 20 % à 55,4 % du marché apparent. Au rythme où la consommation progresse, les importations devraient représenter 65 % du marché à la fin de la décennie.

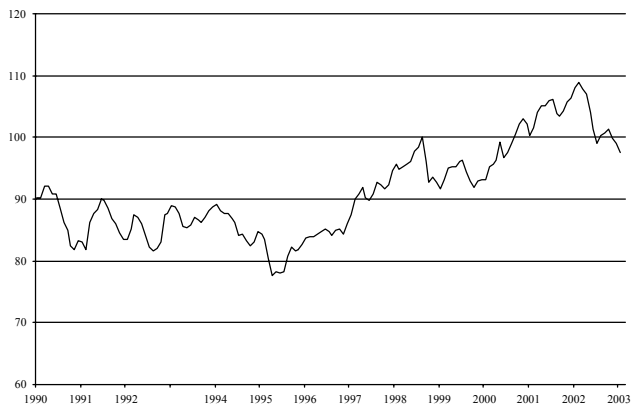
l'Arabie Saoudite et l'OPEP ont décidé, dimanche 12 janvier, d'augmenter la production de 1,5 million de barils par jour à partir du 1^{er} février, ce qui a eu pour effet immédiat de calmer les marchés et de faire baisser les cours. Mais il n'en demeure pas moins que le marché du pétrole reste tendu et que ce produit de base est le talon d'Achille des États-Unis.

Les incertitudes géopolitiques continuent de peser sur les bourses également. Mais, celles-ci n'expliquent pas tout. Les scandales financiers ont provoqué un véritable cataclysme sur les marchés boursiers au cours de l'été, alors en convalescence après les déboires qui ont suivi l'éclatement de la bulle de la nouvelle économie. Toujours est-il que les bourses américaines et européennes finissent l'année 2002 en baisse, pour une troisième année consécutive. Les pertes sont énormes. Selon l'agence Bloomberg, le Dow Jones a perdu 6,2 % de sa valeur en 2000, 7,1 % en 2001 et 16,8 % en 2002. Le S & P a, quant à lui, perdu au cours de ces trois années 10,1 %, 13 % et 23,4 % de sa valeur. Quant au NASDAQ, il chuté de 39,3 % en 2000, de 21,1 % en 2001 et de 31,5 %. Une baisse de trois années consécutives ne s'était pas vu depuis ... 1929⁸.

Signe des temps également, le dollar est en repli marqué sur les marchés des changes, tant vis-à-vis de l'euro que vis-à-vis du yen. En début d'année, le dollar se cotait encore avantageusement vis-à-vis des deux autres monnaies. L'euro était alors coté autour de 0,90 euros pour un dollar et le yen autour de 135 yens pour un dollar. L'euro a commencé à remonter au premier trimestre, pour atteindre la quasi-parité en juillet. Après avoir plafonné au cours de l'été, l'euro est de nouveau reparti à la hausse à partir de l'automne, pour finir l'année autour de 1,05 euro pour un dollar. Plombé par les résultats toujours aussi calamiteux de l'économie japonaise, le yen a continué sa dégringolade vis-à-vis du dollar américain, jusqu'en juillet (116 yens pour un dollar). Par la suite, la valeur de la devise a quelque peu remonté, jusqu'à 125 yens pour un dollar, pour reculer mais, finalement, pour gagner elle aussi en valeur en fin d'année. À la mi-janvier 2003, l'euro était coté à \$ 1,06 et le yen à 118,5. Le renversement de tendance paraît durable.

⁸ Plusieurs places asiatiques et du Golfe affichent des résultats positifs. Si dans le premier cas, les gains confirment la reprise de la croissance et l'attrait croissant de l'Asie sur l'investissement, dans le second cas, certains avancent l'hypothèse de transferts discrets de fonds, une information répandue par les médias mais que les autorités américaines s'étaient empressées de démentir.

Graphique 6 : Cours du dollar par rapport aux principales devises



Source : Federal Reserve

Les fondamentaux de l'économie sont-ils sains ?

L'administration Bush martèle qu'il n'en est rien. Nombreux sont pourtant ceux qui posent de plus en plus ouvertement la question. Jusqu'au FMI qui, dans ses dernières Perspectives de l'économie mondiale, s'inquiète du caractère « intenable » du déficit commercial américain et de la menace que celui-ci fait peser sur la stabilité du système économique international.

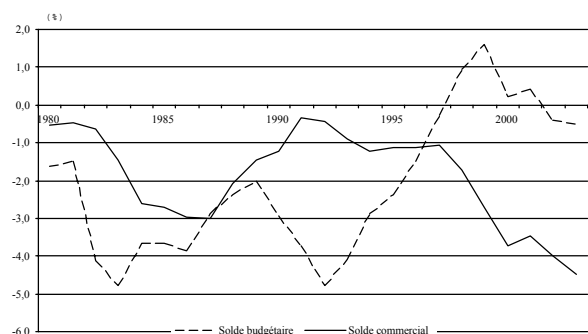
L'année 2001 avait été une très mauvaise année pour l'économie mondiale. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le commerce mondial a reculé, et rien n'indique que l'année 2002 sera meilleure. La récession américaine de 2001 a eu de profondes retombées négatives, dans les Amériques et en Europe, mais aussi en Asie. Depuis lors, exception faite du Japon toujours en dépression, la croissance est repartie en Asie, mais elle demeure anémique en Europe et l'Amérique latine devrait clôturer l'année 2002, avec un modeste taux de croissance de 1 % si l'on se fie aux chiffres de la Banque interaméricaine de développement (BID), voire afficher un recul du PIB de -1,1 % si l'on se fie à ceux de la CEPALC. Dans une conjoncture économique mondiale morose, l'économie américaine ressemble à un îlot de prospérité (toutes choses étant égales par ailleurs, surtout si on compare son taux de croissance à celui de la plupart des pays d'Asie), mais un îlot de prospérité qui masque une réalité, à savoir un déficit commercial qui s'est dangereusement creusé au cours de l'année. Alors que les exportations ne parviennent pas à repartir, les dépenses de consommation ont par contre tiré avec elles les importations⁹. Cela fait peut-être le bonheur du Canada, du Mexique et surtout des pays d'Asie, mais dans les faits, le creusement du déficit commercial soulève non seulement le problème de son financement, mais également celui du dollar à la fois comme valeur refuge et comme instrument de réserve.

Comme le montre le graphique 7, le déficit commercial n'a cessé de se creuser depuis le milieu des

⁹ Pour les dix premiers mois de l'année, les exportations de marchandises s'élèvent à 578 milliards de \$, comparativement à 617,8 milliards pour la même période en 2001, et les importations à 960,6 milliards de \$ comparativement à 968,5 milliards de \$ en 2001. Les derniers chiffres indiquent que pour le seul mois de novembre, le déficit commercial a atteint un nouveau record, de 40,1 milliards de \$.

années 1990. Il devrait se situer autour de 4,5 % du PIB en 2002, et, selon les estimations de l'OCDE, se creuser davantage encore en 2003. En 2001, le déficit du seul compte marchandise est estimé à 427,2 milliards de \$ et le déficit commercial (biens et services) à 358,3 milliards de \$. Pour les dix premiers mois de l'année 2002 (janvier à octobre), le déficit du compte marchandise est estimé à 382,6 milliards, comparativement à 350,8 milliards pour la même période en 2001¹⁰. À lui seul, le déficit avec la Chine atteint 83,1 milliards de \$ pour les dix premiers mois de l'année, comparativement à 80,7 milliards pour la même période en 2001¹¹. Le déficit avec le Canada s'élève à 41,5 milliards de \$ (45,6 milliards de \$ en 2001) et celui avec le Mexique à 31,6 milliards (25,4 milliards de \$ en 2001).

Graphique 7 : Déficit commercial et déficit budgétaire administration centrale, en pourcentage du PIB



Sources : Bureau of Economic Analysis

Pour les trois premiers trimestres de l'année 2002, le déficit courant s'élève à 367,1 milliards de \$¹², comparativement à 298,3 milliards de \$ pour la même période en 2001¹³. Jusqu'à présent, la position officielle a consisté à dire que le concept de balance des paiements était un concept obsolète et que, de toute manière, ce qui comptait, ce n'était pas le déficit mais le fait que l'économie américaine, par son dynamisme, sa compétitivité et les rendements qu'elle offre, continue toujours d'être l'une des destinations privilégiées des investisseurs¹⁴. Là-dessus, le constat est loin d'être faux.

¹⁰ Sources : United States International Trade Commission et Bureau of Economic Analysis.

¹¹ Le déficit commercial avec la Chine était de 84,1 milliards de \$ en 2001, comparativement à 72,6 milliards pour le Japon. Une étude de la National Association of Manufacturers révèle qu'entre 1985 et 2001, les exportations vers la Chine sont passées de 4 à 20 milliards de \$, tandis que les importations en provenance de ce pays sont passées, quant à elles, de 4 à 100 milliards.

¹² Données désaisonnalisées.

¹³ En 2001, le déficit courant s'est élevé à 410,3 milliards de \$, contre 292,9 milliards l'année précédente.

¹⁴ L'ambiguïté du discours a toujours été grande en la matière. Si les administrations présidentielles successives ont toujours cherché relativiser le problème du déficit, cela ne les jamais empêché, au contraire, d'accuser les partenaires commerciaux des États-Unis d'abuser des pratiques commerciales déloyales et de ne pas ouvrir davantage leurs marchés aux produits américains. C'est de bonne guerre, mais il n'en demeure pas moins qu'un problème de compétitivité se pose d'une part et que, dans l'opinion publique américaine, déficit commercial, délocalisations et pertes d'emploi ne font qu'un. Le Congrès ne

Pendant les années 1990, les États-Unis ont attiré le quart des investissements directs étrangers (IDE) dans le monde et, depuis plusieurs années, ils caracolent en tête de tous les indices synthétiques de compétitivité ou de confiance des investisseurs.¹⁵ Les choses ne devraient guère changer de manière notable dans les années à venir mais néanmoins l'année 2002, avec son lot de scandales financiers et d'incertitudes boursières, pourrait bien marquer un tournant. Il est d'ailleurs significatif de constater que sur l'indice de confiance des investissements étrangers de la firme A.T. Kearny, les États-Unis ont glissé au second rang dans l'enquête publiée au cours du mois de septembre, derrière ... la Chine. De même, faut-il prendre acte du fait que les années 2001 et 2002 ont été marquées par un recul de l'IDE dans le monde. Les États-Unis n'échappent pas à cette tendance, mais dans l'immédiat, il ressort que, pour les trois premiers trimestres de 2002, le recul des entrées de capitaux est notable : les flux d'IDE n'ont guère dépassé 24,6 milliards de \$ comparativement à la même période en 2001, alors que les achats de titres de sociétés se sont élevés à 222,1 milliards de \$, comparativement à 311,3 milliards de \$ en 2001¹⁶.

Au problème de financement du déficit extérieur, vient s'ajouter un second, plus général, celui du financement des besoins d'investissement de l'économie. Le degré d'endettement extérieur des États-Unis atteint des niveaux dangereux. Le bilan net des investissements internationaux, mesuré par la différence entre les actifs détenus à l'étranger et le passif, affiche un solde négatif depuis le milieu des années 1980. Rapporté au PIB, celui-ci est passé, entre 1990 et 2001, de - 4,2 % à - 19,3 %, lorsque l'IDE est calculé aux coûts historiques, et de - 2,8 % à - 22,9 % s'il est calculé aux prix du marché. Le problème de l'endettement ne concerne pas simplement les relations avec l'extérieur. Au plan domestique également, le degré d'endettement, des entreprises comme des ménages, s'est dangereusement aggravé au cours de la dernière décennie. Entre 1980 et 2001, l'encours du crédit (domestique et étranger) est passé, entre 1990 et 2001, de 237 % du PIB à 292 %. Durant la même période, le taux d'endettement des ménages, mesuré en pourcentage du revenu personnel, est passé de 73,9 % à 88,4 %¹⁷, et le taux d'épargne de 7,8 % à 2,3 % (Graphique 8). Et, comme la consommation privée augmente plus rapidement que les revenus, la tendance devrait se maintenir dans les deux cas en 2002.

peut rester insensible à cet état des choses, ainsi que l'ont montré les mesures protectionnistes récentes.

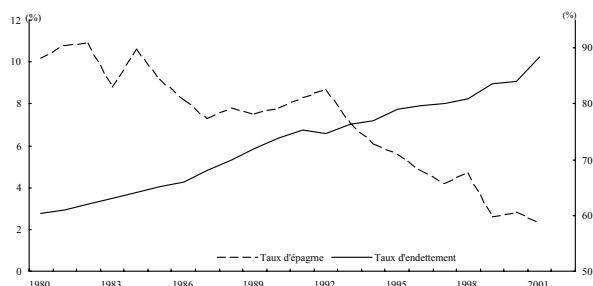
¹⁵ Le Canada se classe au huitième rang, devant le Mexique. (A. T. Kearny, *FDI Confidence Index*, septembre 2002, vol. 5).

¹⁶ Les investissements directs américains à l'étranger sont passés de 178,3 milliards de \$ à 127,8 milliards de \$ entre 2000 et 2001, tandis que les investissements directs étrangers aux États-Unis sont passés pour es deux années de 307,8 milliards de \$ à 130,8 milliards de \$.

¹⁷ Le taux était de 60,4 % en 1980.

Graphique 8 : Taux d'épargne et taux d'endettement des ménages

En pourcentage du revenu personnel



Sources : Bureau of Economic Analysis et Federal Reserve Bank
 Note : Le taux d'épargne est calculé à partir du revenu personnel et le taux d'endettement en rapportant la dette totale au 31 décembre de l'année en cours au revenu personnel.

Autre source d'inquiétude : le déficit public. Les conseillers économiques de la présidence ont beau se montrer rassurants sur les coûts économiques d'une guerre contre l'Irak (l'ancien conseiller économique de la présidence, Lawrence Lindsey, a néanmoins évoqué le chiffre de 200 milliards de \$, un chiffre supérieur aux 76,1 milliards de \$ qu'a coûté la première Guerre du Golfe) et envisager des scénarios qui auraient un impact limité, sinon positif, sur l'économie, les marchés financiers ne l'entendent pas ainsi¹⁸. Et ce pour trois raisons. Tout d'abord, l'administration Bush doit maintenant gérer un déficit public que le Bureau du budget du Congrès (Congressional Budget Office) évalue maintenant à 157 milliards de \$ É.U. le déficit budgétaire pour l'année financière 2002, soit 1,5 % du PIB, alors qu'en mars 2002, on prévoyait encore un léger surplus de 5 milliards de \$ É.U.¹⁹. Pour l'année fiscale en cours, le gouvernement table sur un déficit de 145 milliards de \$, mais les économistes estiment plutôt que celui-ci devrait se situer à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 200 et 300 milliards de \$, ce qui ne tient pas compte du coût

¹⁸ Sur le coût de la guerre avec l'Irak et les différents scénarios économiques, voir le site du Center for Strategic and International Studies (<http://www.csis.org/>).

¹⁹ Il faut noter que le déficit est davantage dû aux mesures discrétionnaires qu'aux effets du ralentissement économique. En 2001, le surplus budgétaire était de 127 milliards de \$. Le déficit est de 157 milliards de \$ en 2002 et il est estimé à 145 en 2003. L'impact des stabilisateurs automatiques sur le solde budgétaire est le suivant : + 20 milliards en 2001, - 40 milliards en 2002 et - 28 milliards en 2003. Globalement, les différentes mesures législatives prises depuis janvier 2001 ont eu un impact négatif sur le solde budgétaire évalué à 52 milliards en 2001, à 183 milliards en 2002 et à 239 milliards en 2003. Trois mesures expliquent pour l'essentiel cette tendance. Tout d'abord, les mesures fiscales de 2001 ont eu sur le solde budgétaire l'impact suivant : - 37 milliards en 2001, - 71 milliards en 2002 et - 91 milliards en 2003. À l'impact de ces mesures vient s'ajouter celui de la loi de 2002 sur la création d'emplois et l'assistance au travail, soit - 51 milliards en 2002 et - 43 milliards en 2003. Enfin, viennent les dépenses militaires : - 1 milliard en 2001, - 38 milliards en 2002 et - 45 milliards en 2003. Les données pour 2003 ne tiennent évidemment pas compte des mesures annoncées en janvier, encore moins des éventuels coûts d'une guerre. (Congressional Budget Office, *The Budget and Economic Outlook : An Update*, sept. 2002).

d'une éventuelle guerre contre l'Irak²⁰. Le plan fiscal annoncé le 7 janvier 2003 devrait représenter quelque 136 milliards de \$ de manque à gagner pour le gouvernement en 2003 (674 milliards de \$ sur dix ans), ce qui, s'ajoutant au déficit déjà prévu, devrait faire monter celui-ci autour de 250 milliards de \$ pour l'année financière 2002 – 2003. Certains observateurs vont même jusqu'à dire qu'au rythme où le gouvernement augmente ses dépenses, le déficit budgétaire pourrait atteindre 900 milliards de \$ en 2012.... De quoi inquiéter sérieusement les marchés financiers.

Une politique économique qui navigue à courte vue

Le moins qu'on puisse dire est que l'administration Bush n'a guère brillé au plan de la politique économique en 2002. On retiendra surtout la légèreté avec laquelle elle a abordé les problèmes de fond à l'interne, les scandales financiers en premier, et l'arrogance avec laquelle elle a abordé ceux sur la scène internationale. Dans les deux cas, le discours moralisateur et la rhétorique libérale cadrent de plus en plus difficilement avec une défense agressive des intérêts particuliers, sinon partisans, et un mépris à peine voilé du bien commun. Quant aux politiques et mesures, toujours annoncées à grand renfort médiatique, elles laissent les observateurs de plus en plus pantois tant elles sont à courte vue et manquent de vision à long terme. Dans l'immédiat, l'administration aura réussi le double exploit de transformer un excédent budgétaire en un déficit abyssal et de faire perdre en quelques mois à l'Organisation mondiale du commerce une crédibilité difficilement retrouvée à Doha.

Les scandales financiers

L'affaire Enron ne cesse de faire des vagues depuis l'automne 2001. Par delà l'ampleur des fraudes, des boursicotages et des manipulations comptables, très rapidement il fallut se rendre compte qu'il ne s'agissait pas là d'une mauvaise pomme dans le panier comme l'administration Bush a cherché à présenter l'affaire et celles qui ont suivi, mais d'un problème de fond qui touchait un très grand nombre d'entreprises, d'agences comptables et financières et de dirigeants, sinon l'ensemble de l'establishment financier et des organismes de réglementation, la Securities and Exchange Commission (SEC), en tête de liste. Montré en exemple au monde entier tout au long des années 1990 pour son dynamisme, sa capacité d'innover et son insolente santé, c'était subitement l'image du capitalisme américain qui

se trouvait ainsi écornée par cette vague de scandales, la seconde après celle de la nouvelle économie.

Sentant le vent tourner, le président Bush n'aura finalement d'autre choix que d'intervenir et d'annoncer, le 7 mars 2002, un certain nombre de mesures correctrices. À ce moment, il n'était pas encore question de procédures judiciaires contre les dirigeants d'entreprises « négligents » comme les avaient qualifié Paul O'Neil, encore moins de renforcer le droit des affaires, mais plutôt d'en appeler aux « devoirs » des dirigeants des entreprises et à une plus grande transparence dans la diffusion de l'information aux actionnaires. En clair, il s'agissait de réintroduire l'éthique dans les affaires et d'améliorer la « gouvernance d'entreprise ». Néanmoins, puisqu'il fallait bien faire quelque chose mais pas trop quand même pour rétablir la confiance et l'intégrité des sociétés d'audit, le président Bush devait annoncer deux mesures : d'une part, que les pouvoirs de la Securities and Exchange Commission (SEC) seraient renforcés, la commission ayant notamment le mandat d'établir des règles de conduite en matière de vérification des comptes ; et d'autre part, qu'un conseil de surveillance des sociétés d'audit serait mis sur pied et placé sous l'autorité de la SEC, avec le mandat d'établir un code de « conduite et de compétence » qui devait obéir aux « standards éthiques les plus élevés ».

Les choses auraient peut-être pu en rester là, n'eût été d'un nouveau scandale, provoqué cette fois par l'aveu des dirigeants de WorldCom, un autre symbole du capitalisme américain en son temps triomphant, à l'effet qu'ils avaient sciemment falsifié les comptes de l'entreprise. La SEC aura beau présenter fin juin, comme le lui avait ordonné l'administration présidentielle, un ensemble de mesures assez draconiennes pour mettre un peu d'ordre dans les comptes des entreprises, c'est un véritable cataclysme qui allait s'abattre sur les marchés boursiers après l'annonce faite, le dimanche 21 juillet, par les dirigeants de WorldCom de mettre la compagnie sous la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites²¹. Ce n'était plus de malaise et de correction des marchés après des « années d'exubérance irrationnelle », dont il était question, mais de risque d'une défaillance en chaîne de tout le système financier, de crise de confiance généralisée et, pour reprendre la formule lancée par Alan Greenspan le 16 juillet devant un comité du Sénat, de « cupidité », une « maladie infectieuse » qui mine « les fondements de notre société ». La confusion sera alors totale, avec pour fond de scène des marchés boursiers en déroute et une économie qui menaçait de retomber dans la récession. Pire, les critiques ne visaient plus seulement la manière dont l'administration avait géré jusque là la crise corporative mais également sa gestion des affaires économiques.

The Economist n'avait pas manqué d'ironiser dans son édition du 11 février 2002 sur le sujet : « La confiance est un ingrédient important à toute reprise économique. Mais il existe une ligne ténue entre, d'un côté, encourager les entrepreneurs, les investisseurs et les consommateurs à regarder positivement vers le futur, et de l'autre, la complaisance déplacée ». Depuis l'automne 2001, le mot « récession » faisait en effet partie de ces

²⁰ Au déficit fédéral, il faut ajouter celui des États. Selon un rapport publié en novembre par NASBO, presque tous les États connaissent une crise fiscale. Les revenus ont chuté brutalement en même temps que les dépenses ont bondi. Les chiffres sont d'ailleurs des plus inquiétants. Les deux tiers des États doivent trouver quelque 17,5 milliards de \$ avant la fin de l'année fiscale 2003, soit pour la plupart d'entre eux avant le 30 juin. Beaucoup d'États étant obligés par la loi d'équilibrer leurs budgets, cela signifiera des coupures budgétaires, des mises à pied et, dans plusieurs cas, des hausses d'impôt. Un paradoxe dans le contexte actuel. (National Association of State Budget Officers, *The Fiscal Survey of States*, nov. 2002 : <http://www.nasbo.org/Publications/fiscsurv/nov2002fiscalsurvey-revisedC.pdf>)

²¹ Il s'agit de la plus importante faillite jamais enregistrée, 107 milliards d'actifs financiers « officiellement » déclarés (63 milliards dans le cas d'Enron).

mots bannis du discours officiel, un discours aussi patriotique qu'incantatoire quoi qu'il arrive. Mais, tout semblait fonctionner, presque à merveille ; mieux même que l'administration présidentielle pouvait l'espérer. Du moins jusqu'à l'été 2002. Jusqu'au moment en fait où la publication de plusieurs indicateurs fort défavorables laissaient penser que l'économie allait connaître un nouveau plongeon (*double dip*, ou scénario en « W »). Le monde des affaires demandait plus que des mots, des actes. Les critiques fusaient de toute part. Elles visaient tout autant le président de la SEC, Harvey Pitt, pour son laxisme, que le secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, pour son manque de communication et la légèreté de ses propos²², le bouillant responsable du budget, Mitchell Daniels, le principal conseiller économique du président, Lawrence Lindsey, inscrit comme O'Neil, aux dires des médias, aux abonnés absents, voire même le président de la Réserve fédérale, Allan Greenspan, accusé de n'avoir pas fait grand chose pour contrôler l'exubérance irrationnelle des marchés et empêcher la bulle de la nouvelle économie de se former²³.

Ce sont les événements qui pousseront le président Bush à réagir. Dans un discours symboliquement prononcé le mardi 9 juillet dans un hôtel de Wall Street, le président Bush en appellera de nouveau à une « nouvelle éthique de responsabilité dans le monde des affaires », et présentera un ensemble de mesures plus radicales que celles annoncées en mars. Celles-ci vont de l'alourdissement des peines de prison au renforcement des instruments de surveillance de la Security & Exchange Commission en passant par la mise en place d'une commission spéciale, un *task force* chargé de mettre un peu d'ordre dans le capitalisme américain. Le Congrès donnera rapidement suite à ce discours en adoptant rapidement la loi Sarbanes-Oxley, une loi qui marque sans doute un tournant en matière de gouvernance corporative après deux décennies de déréglementation, de laissez-faire et de confiance aveugle dans l'autorégulation des marchés, mais dont il

²² À ceux qui s'inquiétaient des dérapages de la bourse, O'Neil apportera cette réponse angélique : l'économie américaine a déjà connu dans le passé des périodes de déconnexion entre les marchés boursiers et l'économie réelle, de dire le secrétaire au Trésor Paul O'Neil, mais les choses devraient rentrer dans l'ordre rapidement et les marchés s'aligneront sur les fondamentaux.

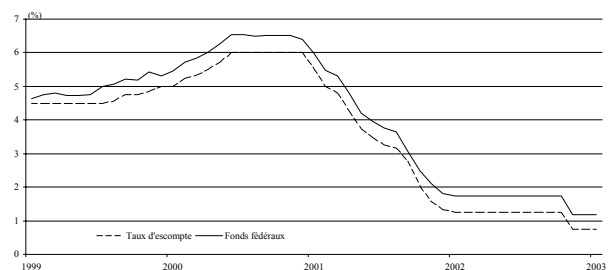
²³ Dans un discours prononcé le 30 août dans un colloque organisé par la Réserve fédérale de Kansas City, le président de la Réserve fédérale est sorti de sa réserve pour répondre aux critiques. Abordant la question de la volatilité économique, celui-ci a défendu trois arguments : (1) il n'existe pas à proprement parler d'indicateurs pour estimer le degré d'exubérance des marchés ; (2) il est difficile de savoir exactement quand les valeurs boursières ne correspondent plus à la réalité, autrement dit quand une bulle financière est en train de se former ; et, (3) l'expérience historique montre qu'on ne peut crever une bulle financière sans provoquer une déflation, voire une crise de croissance comme c'est le cas au Japon depuis dix ans. Loin de convaincre, Greenspan a au contraire ouvert en grand le débat, l'argument de la critique étant, d'une part, que, dans le domaine monétaire comme ailleurs, l'art de la politique est de prévoir, et d'autre part, que celui-ci fuit ses responsabilités en se cachant derrière le mauvais argument des indicateurs. La Réserve fédérale a-t-elle, par son inaction dans un premier temps, puis par ses réactions tardives ensuite, laissé se développer une bulle financière qui a fini par éclater ? La question reste posée, et le restera sans doute pour longtemps encore.

conviendra de voir comment elle sera maintenant concrètement appliquée.

Parallèlement, le président Bush réaffirmera publiquement sa confiance dans son équipe économique, du moins jusqu'aux élections. Et, histoire de redorer le blason de son administration et de montrer que dans le domaine des affaires économiques comme dans le reste, il avait les choses bien en main, il ira d'une opération de charme en organisant mardi 13 août un sommet économique à l'université Baylor à Waco (Texas), *The President's Economic Forum*²⁴.

Le changement de ton sera cependant perceptible à partir de ce moment là. Les chiffres révisés du PIB montraient que, pour l'année 2001, l'économie américaine avait connu un recul pendant trois trimestres successifs. Par ailleurs, la plupart des séries montraient clairement que l'activité économique avait déjà amorcé son repli au cours de l'année 2000. Ce qui permettra à l'administration Bush, une fois les difficultés économiques actuelles imputées à l'administration précédente, de faire passer son nouveau message, celui d'une administration à l'écoute des préoccupations des citoyens. D'un autre côté, si l'économie américaine semblait, à l'automne, avoir écarté les nuages sombres à l'horizon, la reprise économique était toujours aussi incertaine, suffisamment pour inciter la Réserve fédérale, le 6 novembre, à baisser ses taux directeurs d'un demi-point et laisser clairement entendre qu'elle pourrait encore intervenir si besoin est. L'annonce n'a pas été sans effet sur le moral des consommateurs et des investisseurs, mais il en fallait plus.

Graphique 9 : Évolution des taux directeurs de la Réserve fédérale, 1999 - 2002



Source : Federal Reserve.

Une nouvelle direction économique ?

Les élections de la mi-novembre gagnées haut la main, la présidence allaient donner l'occasion au président d'agir. En deux temps. Tout d'abord, en renouvelant son équipe économique.

²⁴ Ce fut surtout l'occasion de montrer aux dirigeants d'entreprises réunis pour l'occasion, que l'équipe présidentielle, fort bien représentée, travaillait fort pour assurer la sécurité économique de ses concitoyens, un agenda qui se conjugue en quatre points : création d'emplois, opportunités d'épargne et d'investissement, éducation, et partage du rêve américain. Et bien entendu de vanter les grandes « réalisations » de l'administration : les réductions d'impôt, la réforme des normes comptables, la *Trade Promotion Authority*, etc.

C'était un secret de polichinelle que O'Neil était sur un siège éjectable. Tout comme Harvey Pitt, dont les frasques à la tête de la SEC avaient fini par faire perdre patience à tout le monde, et Lawrence Lindsey, le conseiller économique du président et le principal artisan de la réforme fiscale qui avait, entre autres, eu le malheur d'avouer que celle-ci avait eu peu d'impact sur la relance économique. Leur démission va donner le champ libre à la présidence pour nommer à leur place des personnalités ayant la confiance des milieux d'affaires et lui permettre de lancer un nouveau message de fermeté économique avant de se lancer dans l'aventure guerrière en Irak.

Deuxième temps d'un scénario annoncé : dans un discours comme à l'habitude fort bien médiatisé, le président Bush devait présenter le 7 janvier 2003 un nouveau plan de relance économique. Le plan comprend trois volets, mais le plus important est le second, celui qui supprime la taxation des dividendes. Tout d'abord, et afin de soutenir tout à la fois « les dépenses, l'épargne et l'investissement », le plan projette d'accélérer la mise en œuvre de la réforme fiscale qui, globalement, devait s'étaler sur dix ans. Trois grandes mesures sont ainsi annoncées : les couples mariés ayant deux salaires bénéficieront d'allègements fiscaux dès le 1^{er} janvier 2003 et non en 2009 comme c'était initialement prévu, les ménages imposés au taux de 15 % verront ce taux ramené à 10 % immédiatement et non en 2008, et le crédit d'impôt par enfant sera relevé de 600 \$ à 1000 \$, une mesure qui devait, quant à elle, prendre effet en 2010. Ces allègements fiscaux, qu'il revient, précisons-le, au Congrès d'approuver, devrait injecter, selon les estimations de la présidence, quelque 70 milliards de \$ dans l'économie sur les prochains dix huit mois. En gros, un ménage de quatre personnes avec deux salaires gagnant 39 000 \$ devrait voir ses impôts allégés de quelque 1 100 \$. Le second volet vise à encourager l'investissement. La double taxation des dividendes est abolie et les petites entreprises pourront déduire de leurs revenus jusqu'à 75 000 \$ en équipements, au lieu de 25 000 \$ actuellement. Enfin, dernier volet, l'emploi. Le plan propose de prolonger la période donnant droit à l'assurance chômage pour ceux qui n'avaient plus accès aux programmes à partir du 28 décembre 2002. Il propose également de créer un fonds de quelque 3,6 milliards de \$ pour aider au retour sur le marché du travail. Géré par les États²⁵, ce fonds permettra d'offrir à ceux qui cherchent un emploi une allocation pouvant aller jusqu'à 3000 \$, celle-ci pouvant servir aussi bien à la formation qu'au déménagement ou à la garde des enfants. Avec en prime pour ceux qui se trouvent un emploi dans un délai de 13 semaines, le montant qui n'a pas été utilisé.

Ce nouveau plan de relance ne trompe personne. Hormis quelques mesures proposées en faveur des chômeurs et des petites entreprises pour faire bonne mesure²⁶, le nouveau plan vise davantage à alléger le fardeau fiscal des entreprises et des plus aisés et à préparer le terrain de la réélection de George W. Bush qu'à soutenir l'activité économique. À moins de penser

que la relance économique passe par celle de la bourse Jusqu'à l'ancien secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, qui n'a pas manqué d'ironiser le 13 janvier dernier sur l'insipidité des mesures de relance...²⁷. En fait, malgré les affirmations dans ce sens de la part des économistes de la présidence, les mesures fiscales de 2001 n'ont guère eu d'impact sur l'économie, encore moins sur les milieux d'affaires et les milieux financiers, de plus en plus gagnés actuellement par le pessimisme. Quant à l'opinion publique, elle est plus dubitative que jamais.

Selon la firme Gallup, à peine 48 % des Américains approuvaient début-janvier (sondage des 10-12 janvier) la manière dont l'administration gère les affaires économiques, comparativement à 58 % pour la manière dont elle fait son travail à la présidence et 53 % pour sa gestion de la politique étrangère²⁸. En outre, 55 % des Américains considèrent que le président Bush n'accorde pas assez d'attention aux questions économiques, et presque la moitié d'entre eux (46 %) admettent ne pas être très au courant des dernières mesures annoncées. 42 % se disent en faveur du plan et, si 49 % se déclarent favorables à l'abolition des taxes sur les dividendes, 44 % s'y opposent. C'est dire à quel point le message passe de plus en plus difficilement.

Pour conclure sur la gestion des affaires économiques domestiques en 2002, il ressort trois choses : premièrement, que la présidence jongle avec les problèmes économiques au lieu de s'y attaquer comme l'a récemment dénoncé Paul Krugman²⁹ ; deuxièmement, qu'elle demeure toujours aussi confiante que les choses vont se régler d'elles-mêmes ; et, troisièmement, comme ce n'est pas le cas, les mesures qu'elle prend lorsqu'elle se voit forcée de bouger, sont tellement à courte vue que, un problème en entraînant un autre, plusieurs en sont maintenant à se demander dans quel état cette administration va laisser l'économie et les finances publiques derrière elle.

De la bonne gouvernance dans les affaires économiques internationales

Dans le domaine des affaires économiques internationales, le président Bush, reprenant en cela le projet de son père de construire un nouvel ordre économique international, avait d'entrée de jeu annoncé la couleur : rétablir le leadership des États-Unis, ouvrir les marchés et réformer les institutions financières internationales.

Une ligne directrice générale guide l'administration dans ce domaine, une ligne, qui entend non seulement renouveler en profondeur la manière d'envisager le leadership des États-Unis sur la scène économique mondiale, mais également la manière de fonctionner des institutions mandatées pour en assurer le bon fonctionnement. Pour reprendre les mots utilisés par le secrétaire adjoint au Trésor, Kenneth W. Dam, dans une conférence prononcée le 10 septembre 2002³⁰, le rôle des

²⁵ Les États attendaient davantage du gouvernement central.

²⁶ Le plan de relance présenté par les Démocrates le 6 janvier proposait d'ailleurs les mêmes mesures. À la différence du plan Bush, le plan présenté par Nancy Pelosi, évalué à 136 milliards de \$ pour l'année 2003, met l'accent sur les dépenses des consommateurs et le soutien aux États dont 40 % des dépenses sont consacrées à Medicaid.

²⁷ Aux dires de celui-ci, la présidence aurait été plus avisée de mettre de l'argent dans la sécurité sociale et dans le système de retraite (*International Herald Tribune*, 14 janvier 2003)

²⁸ <http://www.gallup.com/poll/releases/pr030116.asp>

²⁹ Paul R. Krugman, « Bush's stimulus plan taxes the imagination », *International Herald Tribune*, 8 janvier 2003.

³⁰ Kenneth W. Dam, « The Role of the United States in the Global Economy », présentation faite dans le cadre du séminaire

États-Unis doit se résumer à une chose : servir de levier. De levier du potentiel de créativité des individus et de l'entreprise privée, et ce, afin de stimuler partout dans le monde la croissance économique, source de prospérité et de stabilité

Qu'il s'agisse d'exiger des institutions financières internationales une conditionnalité renforcée dans l'aide octroyée (celle-ci devant être soumise à des exigences de résultats en matière de réformes économiques)³¹, ou encore d'associer le libre-échange au développement et à la sécurité dans le monde, c'est la même ligne générale qui fixe la marche à suivre et trace la ligne de démarcation entre les « bonnes politiques » et les mauvaises. Les États-Unis se font les promoteurs d'un nouvel ordre qui n'aurait plus d'international que le nom, du moins au plan du discours puisque c'est à la créativité des individus, à l'efficacité des marchés et à leur autorégulation que nous sommes renvoyés, et se portent à l'attaque sur tous les fronts, ceux des droits économiques et sociaux en particulier, au nom de l'efficacité des marchés, du bien être des populations et de la sécurité économique dans le monde.

Le ton avait été donné dès l'entrée en fonction du président Bush avec sur la table deux grands dossiers, la réforme des institutions financières internationales d'une part, et la relance des négociations commerciales d'autre part. Concernant le premier dossier, hormis quelques déclarations fracassantes et l'annonce de quelques mesures en faveur des pays en développement, d'Afrique notamment, qui ne trompent plus guère personne, l'année n'a guère été marquante. Plutôt, l'administration Bush s'en est tenue à la position traditionnelle des États-Unis, soit celle d'un appui de principe aux politiques du FMI et de la Banque mondiale, quitte à faire directement pression sur celles-ci. D'abord, lorsque les intérêts des États-Unis sont en jeu, comme on a pu le constater à propos de l'Uruguay et du Brésil. Ensuite, lorsque les projets de réforme ont tendance à aller trop loin, dans le domaine de la prévention des crises ou dans celui du contrôle des centres *off-shore* par exemple³².

En fait, c'est dans le domaine des affaires commerciales que l'administration Bush a été la plus active en 2002. Le représentant au Commerce Robert B. Zoellick ne cesse de le rappeler : le libre-échange est un facteur de paix et de progrès, la seule et unique voie possible pour engager tous les pays pauvres dans le cercle vertueux du développement et servir les intérêts des

États-Unis, au plan économique comme au plan de leur sécurité. Joignant le discours aux actes, l'administration présidentielle n'a guère chômé en cette année 2002.

Tout d'abord, on se rappellera qu'en décembre 2001, l'administration Bush était finalement parvenue à obtenir de la Chambre des représentants ce qu'elle recherchait depuis son entrée en fonction, la *Trade Promotion Authority*. Les amendements apportés au texte de loi par le Sénat (23 mai 2002) ont pu, un moment, laisser penser qu'il serait beaucoup plus difficile pour celle-ci d'obtenir un texte satisfaisant, finalement. Mais, à la surprise de la plupart des observateurs, le nouveau Trade Act a finalement été adopté avant les vacances d'été, le 27 juillet, par la Chambre des représentants par 215 voix contre 212, deux jours à peine après qu'un accord soit intervenu entre les négociateurs des deux chambres³³. Le Sénat ayant rapidement ratifié la législation, le Représentant au Commerce a désormais les mains libres pour négocier, ce qui vient évidemment changer la donne, tant à Genève que dans les Amériques. En particulier, personne ne pourra plus maintenant prendre prétexte de l'absence de crédibilité des négociateurs américains pour faire traîner les discussions en longueur.

Ensuite, les pays-membres de L'OMC ayant convenu à Doha de lancer une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales, les États-Unis sont arrivés avec des propositions qui ne laisseront personne indifférent, tant la barre est haute et les exigences fortes. Le tout toujours présenté au nom d'une « nouvelle vision globale ».

Le 1^{er} juillet, le représentant au Commerce y est allé de ses propositions de libéraliser complètement les échanges dans plusieurs secteurs des services, notamment les services financiers, les services environnementaux et les télécommunications.

Le 25 du même mois, celui-ci prenait tout le monde par surprise en présentant les propositions américaines sur l'agriculture. Le plan serait en deux étapes. La première étape, étalée sur cinq ans, l'élimination des subventions à l'exportation, plus de discipline dans les crédits à l'exportation, la réduction des tarifs douaniers (de 62 % à 15 %) ainsi que celle des mesures domestiques de soutien (des coupures de quelque 100 milliards de \$). La seconde devrait envisager l'élimination complète si possible de tous les tarifs et autres mesures de soutien agricoles.

Le 9 août, les États-Unis y allaient de leurs propositions de réforme du mécanisme de règlement des différends (voir plus loin), et le 17 octobre, de leurs propositions sur la transparence dans l'application des mesures antidumping et compensatoires, des subventions et des mesures de sauvegarde.

Et pour compléter le tout, le 26 novembre, de nouvelles propositions étaient avancées, cette fois-ci pour les négociations sur les marchandises. Présentées comme « historiques », celles-ci prévoient un monde sans tarif en

organisé le 10 septembre 2002 par le Center for Strategic and International Studies, *America's Role in the World*. (texte disponible en ligne)

³¹ Malgré les pressions en ce sens, le conseil de direction du FMI a décidé le 10 janvier de ne pas augmenter les quotas. Cette décision a immédiatement été saluée par le président du Joint Economic Committee, Jim Saxton. Celui-ci considère que le FMI n'a toujours pas fait la preuve que l'argent des contribuables était bien utilisé, encore moins qu'il supervise correctement ses prêts et l'utilisation qu'en font les bénéficiaires. À preuve, l'Argentine... Une étude avait d'ailleurs été publiée à ce sujet en novembre 2002, *The Subsidy in IMF Lending*, une étude qui en dit long sur le peu d'estime que les États-Unis portent actuellement à l'institution. (<http://www.house.gov/jec/press/2003/01-15-03.pdf>).

³² Il ne faut pas se surprendre qu'en matière de lutte contre le financement du terrorisme, les résultats soient, de l'avis de tous les experts, à peu près nuls. On ne peut à la fois défendre la concurrence fiscale et financière entre les pays et établir des règles de conduite à caractère universel.

³³ Le succès est d'autant plus éclatant pour l'administration Bush que l'amendement Dayton-Craig apporté par le sénat au projet initial n'a pas été retenu. Cet amendement aurait permis au Congrès de garder la haute main sur les mesures anti-dumping et compensatoires. Le président avait menacé d'apposer son veto si le projet avait été adopté avec cet amendement.

2015. Dans l'immédiat, soit pendant la première phase 2005 – 2010, il est proposé de ramener tous les tarifs à 5 % ou moins. Et ce, selon une formule qui ferait tomber brutalement les tarifs les plus élevés (ceux du Brésil, de l'Inde ou de la Corée par exemple) en dessous du 7 % d'ici 2010³⁴.

Les États-Unis ne sont pas restés inactifs non plus dans les négociations hémisphériques. La septième réunion des ministres du Commerce de l'Hémisphère, tenue à Quito le 1er novembre, a permis de donner un coup de fouet aux négociations en cours. En particulier, les ministres se sont entendus pour conforter le Comité des négociations commerciales dans son rôle de coordination et accélérer les discussions dans les différents groupes de négociation. Autre sujet de satisfaction pour les États-Unis, qui aux dires du Représentant au commerce Robert Zoellick ont atteint les sept objectifs qu'ils visaient, les ministres se sont entendus sur un Programme de coopération hémisphérique prévoyant de l'aide technique et financière pour l'arrimage des petites économies au processus hémisphérique. Si le Canada et les États-Unis préfèrent en débattre au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) plutôt que dans le cadre des pourparlers régionaux, les ministres n'en ont pas moins réaffirmé leur intention de se pencher sur la question de l'élimination des subsides agricoles. Enfin, à l'issue de cette rencontre, une nouvelle version de l'avant-projet d'accord a été mise en ligne³⁵. Les États-Unis et le Brésil vont désormais prendre la présidence pour la suite des négociations.

Enfin, déployant leur nouvelle stratégie d'alliances commerciales, les États-Unis n'ont guère chômé au plan des négociations au cours de l'année 2002. Deux accords de libre-échange ont été signés en décembre : le premier, le 11 décembre, avec le Chili, et le second, le 16 décembre, avec Singapour. Des négociations sont également engagées avec plusieurs autres pays, dont le Maroc, l'Afrique du Sud et ses voisins, les pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), et les pays de l'ANASE (*Enterprise for ASEAN Initiative*)³⁶ comme le président Bush en a fait l'annonce le 26 octobre 2002. Et ce sans oublier les différentes initiatives commerciales prises en direction des pays en développement, d'Afrique, d'Amérique centrale et des Caraïbes notamment, et celles destinées à venir soutenir les programmes de lutte contre le terrorisme ou le trafic de stupéfiants par exemple. Il reste à voir ce qu'il adviendra de toutes ces initiatives, mais pour le moment, force est de constater que, d'une part, les États-Unis tissent autour d'eux un réseau d'alliances commerciales qui va peser lourd dans les négociations commerciales tant multilatérales qu'hémisphériques, et que d'autre part, le

bureau du représentant au Commerce ne ménage pas ses efforts pour rattraper le terrain perdu et contrer, dans cette course aux accords, les initiatives des autres pays, le Canada, le Mexique, l'Union européenne, la Chine et le Japon en particulier.

Bref, un parcours presque sans faute pour le représentant au Commerce, Robert Zoellick. N'eût été du retour en force du protectionnisme !

Commerce à l'Américaine

Le protectionnisme a toujours été une arme que les États-Unis ont utilisé dans le passé, pour répondre à des intérêts particuliers et partisans, mais également pour faire pression sur leurs partenaires commerciaux, que ce soit pour obtenir de ces derniers des concessions « volontaires », pour troquer en dernière minute les mesures prises contre des concessions plus stratégiques dans d'autres domaines, ou encore tout simplement pour les forcer à modifier leurs législations ou à respecter leurs engagements internationaux. Plus d'un pays a goûté à cette médecine, à commencer par le Canada et le Japon. Les accords de Marrakech sont venus mettre un peu d'ordre dans cette manière de procéder, en améliorant le mécanisme de règlement des différends et en interdisant les accords de restriction volontaire des exportations par exemple³⁷. Il n'en demeure pas moins que les États-Unis n'ont pas renoncé pour autant, loin s'en faut, au chantage commercial, à l'unilatéralisme et à l'argutie juridique dès lors qu'il s'agit de faire valoir leurs droits. Le dossier du bois d'œuvre, qui mobilise depuis plusieurs années déjà le Canada, en est un exemple patent. Celui sur les avantages fiscaux octroyés aux entreprises exportatrices et qui a opposé pendant plusieurs années également jusqu'à ce que les États-Unis finissent par accepter en 2002 la décision de l'OMC mais sans que l'on sache trop encore pour le moment quelles réformes seront apportées au régime, en est un autre. À ces deux dossiers, en sont venus s'ajouter en 2002 deux autres : celui de l'acier et celui de l'agriculture.

L'annonce le 5 mars dernier par le président Bush d'appliquer de nouveaux tarifs de 8 à 30 % sur les produits de l'acier entrant sur le marché américain a littéralement fait bondir tous les pays producteurs, exception faite du Canada et du Mexique qui en ont été exemptés en vertu de l'ALENA, et de quelques pays en développement conformément aux normes de l'OMC sur les mesures de sauvegarde. Les réactions ne se sont pas fait attendre et les plaintes ont afflué auprès de l'OMC, provoquant l'exaspération de Mike Moore, le directeur général, qui a fini par semoncer les États-Unis et les pays exportateurs d'acier en leur conseillant de régler leurs affaires entre eux. La réaction la plus vive est venue de l'UE, qui a immédiatement pris de mesures de sauvegarde et établi une liste de produits qui pourraient être directement visés par les mesures compensatoires ainsi que le prévoient les règles de l'OMC. Elles ont été tout aussi vives au Brésil, en Corée, en Russie ou encore

³⁴ Selon la formule proposée, un tarif de 50 % tomberait à 6,9 % en 2010, un tarif de 20 % à 5,7 %, un tarif de 11 % à 4,8 % et un tarif de 5 % à 0 %. Les propositions européennes vont moins loin. Les réductions proposées par l'Union européenne, ramèneraient les taux à 25 %, 12,2 %, 7,5 % et 2,8 %, respectivement.

³⁵ http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/ftaa_neg-f.asp

³⁶ Le lancement de cette initiative est passé quelque peu inaperçu. Son intitulé est le même que celui utilisé par le président Bush en 1990 pour les Amériques. L'initiative vise clairement à contrer celles, récentes, du Japon et de la Chine vers l'ANASE.

³⁷ Récemment, le 16 janvier 2003, l'organe d'appel de l'OMC est venu confirmer la décision du groupe d'arbitrage condamnant l'amendement Byrd. En vertu de cet amendement, les producteurs américains qui appuient une poursuite en vue d'imposer des droits compensateurs ou anti-dumping se voient recevoir une partie des droits imposés. L'OMC considère que cet amendement va à l'encontre de l'égalité de traitement et octroie aux producteurs un avantage particulier.

en Chine. Depuis lors, le ton est plutôt à la modération. D'un côté, les États-Unis ont multiplié les exemptions, suite à quoi les Européens ont décidé de suspendre leurs menaces de sanctions commerciales. De l'autre, les discussions de haut niveau se sont poursuivies à l'OCDE en vue d'en arriver à une meilleure gestion de l'offre. La dernière réunion du Comité de haut niveau, les 18 et 19 décembre 2002, la cinquième en date depuis septembre 2001, a d'ailleurs permis d'établir un consensus pour réduire les capacités de production excédentaires de 140 millions de tonnes entre 1998 et 2005 et introduire une plus grande discipline tant dans les subventions et les aides gouvernementales que dans l'application des sanctions commerciales. Cela dit, tout ceci reste très vague et le dossier risque de prendre un ton beaucoup plus acrimonieux après la décision du groupe d'arbitrage de l'OMC attendue en mars 2003.

L'agriculture est un autre dossier commercial explosif. Solidement renforcé par le Congrès³⁸ et signé sans surprise par le président Bush le 13 mai, le *Farm Bill (Farm Security and Rural Investment Act)* prévoit une augmentation de près de 80 % des subventions aux agriculteurs, pour un total allant entre de 165 et 190 milliards de \$ É.U. sur les prochains dix ans. Les programmes de conservation des terres agricoles voient leurs ressources augmenter de 80 %, tandis que les subventions céréalières et laitières vont augmenter de quelque 60 % grâce à un système de prix garantis. Les montants des subventions sont plafonnés à 360 000 dollars par exploitation. Les réactions, là encore, ne se sont pas fait attendre : le Canada a crié au scandale, l'UE a immédiatement dénoncé une loi en « contradiction flagrante » avec les principes adoptés à Doha et le Brésil s'en est de nouveau pris au protectionnisme américain. À la réunion ministérielle de l'OCDE, le 16 mai, faisant face aux critiques, les États-Unis ont réitéré leur engagement « sans équivoque » en faveur du libre-échange et du processus de Doha, rappelé que leur stratégie dans le domaine agricole repose sur trois piliers, soit l'accès aux marchés, l'élimination des subventions à l'exportation ainsi que du soutien domestique, et bien entendu défendu les mesures prises dans l'acier et le *Farm Bill* en rappelant à leurs « partenaires » qu'ils étaient toujours prêts à négocier et qu'ils n'avaient de leçons à recevoir de personne.

Six mois à peine après le difficile compromis Doha, et alors même que les négociations commerciales n'avaient même pas encore débuté, les risques de déraillement du processus étaient alors tels que les directeurs généraux du FMI et de l'OMC et le président de la Banque mondiale aient éprouvé le besoin de faire le même jour une déclaration commune ce qui est inusité, pour rappeler aux principaux intéressés les engagements pris à Doha, en faveur des pays en développement en particulier, et condamner ouvertement le protectionnisme, même si, diplomatie oblige, personne n'est directement visé. Depuis lors, les choses n'ont guère évolué à Genève où plus d'un s'inquiète de l'avenir des négociations, avec deux problèmes majeurs en vue : le règlement des différends d'une part et le traitement particulier à accorder aux pays en développement, d'autre part.

Plus chatouilleux que jamais pour faire appliquer à la lettre, et pas au-delà, les accords multilatéraux, les

³⁸ La loi a été adoptée par 280 voix contre 141 à la Chambre des représentants et 64 voix contre 35 au Sénat

États-Unis sont partis à la charge en décembre avec un autre dossier, celui du règlement des différends. Cette fois, c'est le secrétaire au Commerce, Don Evans, qui est monté aux créneaux en présentant au Congrès comme le *Trade Act* d'août 2002 l'y oblige (section 2105), son rapport sur le mécanisme de règlement des différends de l'OMC et en y allant de quelques propositions destinées, aux dires de celui-ci, d'améliorer la transparence et le bon déroulement du processus.

Dans l'ensemble, le rapport se montre fort satisfait d'un mécanisme qui aura permis aux États-Unis de tirer le plein bénéfice des accords signés tout en encourageant la règle de droit entre les nations. Sur le plan des résultats d'ailleurs, les États-Unis ont plus que raison d'être satisfaits. Sur les quelque 275 différends amenés devant l'OMC depuis 1995, ils ont été directement engagés comme plaignants dans 60 cas et comme répondants dans 70 autres. Comme plaignants, ils ont obtenu gain de cause dans 38 cas, soit à l'amiable soit au terme des procédures engagées. Et comme répondants, ils ont obtenu gain de cause 35 fois. Dans les deux cas, plusieurs dossiers suivent encore les procédures. Mais qu'à cela ne tienne, ils ont cependant trois critiques majeures à formuler : premièrement, les groupes d'arbitrage n'ont pas toujours toute l'expertise nécessaire ni tous les documents en main ; deuxièmement, ceux-ci ont de plus en plus tendance à aller au-delà des termes des accords signés et à interpréter les textes à leur guise³⁹ ; et troisièmement, à la différence des autres instances juridiques internationales, les groupes d'arbitrage et l'organe d'appel manquent de transparence et fonctionnent à huis clos.

L'objectif, noble cela s'entend, étant de « préserver le support et la confiance des membres et du public dans la valeur des futures négociations », le rapport demande ni plus ni moins aux « juges » de s'en tenir exclusivement aux textes et aux membres de l'OMC d'exercer un plus grand contrôle sur les procédures et d'introduire plus de flexibilité et de transparence dans l'étude des cas. Fort de l'appui du Chili (comme par hasard...), l'exécutif y va de quelques propositions constructives. Entre autres propositions, on relèvera le droit des parties d'avoir accès au rapport et de pouvoir le commenter avant publication, le droit de pouvoir le modifier le cas échéant, celui de pouvoir suspendre la procédure en cours si nécessaire, ou encore celui de vérifier l'expertise des groupes d'arbitrage et de fournir en cours de route toute information jugée utile à leur bonne compréhension des dossiers. Et, question de faire davantage pression encore sur les procédures, au nom de la transparence et du droit à l'information, il est proposé que les membres qui ne sont pas partie à un différend et la société civile (pensons aux compagnies) puissent assister aux délibérations comme c'est le cas de tout tribunal international... Ces propositions ne sont pas une surprise en soi. Pour l'essentiel, elles avaient déjà été présentées le 9 août dernier. Venant s'ajouter aux autres propositions dont nous avons fait état plus haut, elles confirment la volonté américaine et d'ouvrir complètement les marchés de la

³⁹ Le rapport a peu d'exemples à donner. Les cas mentionnés concernent l'Australie et la Nouvelle-Zélande (viande d'agneau), le Japon (mesures anti-dumping pour certains produits d'acier), le Canada (pour le dossier des restrictions à l'exportation) et l'Allemagne (pour les mesures compensatoires pour certains produits d'acier). Ces exemples sont montés en exergue et ont plus une valeur symbolique qu'autre chose.

planète et de mettre au pas tant leurs partenaires commerciaux que les organisations internationales, et ce, comme il se doit, dans l'intérêt des consommateurs en général et des États-Unis en particulier⁴⁰. De beaux débats en perspective à l'OMC.

Enfin, question de finir l'année en beauté, les États-Unis, qui n'avaient guère apprécié le chantage fortement médiatisé des pays en développement lors de la conférence de la Doha, n'ont pas hésité l'ombre d'un instant à bloquer, le 20 décembre, l'accord sur les modalités d'accès aux médicaments à bas prix. Un accord était bel et bien intervenu à Doha, en vertu du principe selon lequel aucun État ne peut être empêché « de prendre des mesures pour protéger la santé publique, en particulier contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres pandémies ». L'accord plaçait ainsi la santé avant les intérêts commerciaux et, en autorisant les pays en développement à produire des médicaments génériques et ceux n'en produisant pas à en importer, il exemptait ces derniers des droits de propriété intellectuelle. Dans son esprit, l'accord laissait aux pays le soin de définir eux-mêmes les « autres pandémies », tout en donnant la possibilité aux pays producteurs, comme le Brésil, la Chine et l'Inde, de fournir les médicaments. Subtilement, les États-Unis avaient accepté l'accord, sous réserve pour les membres de l'OMC d'en définir les modalités d'application, en particulier pour ce qui avait trait aux conditions d'importation, et ce, avant la fin 2002. À l'écoute des intérêts de l'industrie pharmaceutiques, les négociateurs américains ont plutôt proposé une liste étroite de 15 pandémies tropicales et joué d'argutie juridique tout au long de l'année. Au terme d'une dernière ronde de négociation de trois jours, les membres de l'OMC avaient fini par s'entendre sur les termes d'un accord, exception faite des États-Unis qui s'en sont tenus à leur liste initiale. Les négociations doivent reprendre en 2003 mais pour le nouveau directeur de l'OMC, Supachai Panichpakdi, l'échec de la dernière ronde de négociation jette le discrédit sur l'organisation toute entière. Non sans humour, le représentant américain au Commerce, Robert Zoellick, a accusé certains pays membres de vouloir produire toutes sortes de médicaments, y compris du Viagra, et de détourner les productions vers les pays riches⁴¹. ... Rappelant la bonne foi des États-Unis dans ce dossier, il a également annoncé un plan intérimaire, principalement destiné à l'Afrique, mais qui ne vise qu'à aider les pays concernés à importer les médicaments dont ils ont besoin tout en respectant l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle.

Un bilan

En somme, et pour résumer l'année, la politique économique internationale des États-Unis a été

extrêmement active et agressive au plan commercial mais très *low profile* sur le terrain des réformes financières internationales. Par contre, le discours libre-échangiste et celui sur la gouvernance, les deux piliers des « bonnes politiques économiques » vision Bush, ont l'un comme l'autre du plomb dans l'aile. Dans le premier cas, parce que l'unilatéralisme et la défense des intérêts particuliers lui ont fait perdre beaucoup de crédibilité et ont conforté l'image d'un libre-échange à la carte. Et dans le second, parce qu'elle-même empêtrée dans les scandales financiers et enfermée dans sa vision dogmatique du marché autorégulateur, l'administration Bush n'a guère montré de réelle volonté de faire avancer les négociations internationales sur les codes et les règles de conduite. En 2003, les négociations commerciales dans les Amériques devraient passer à la vitesse supérieure et celles de Doha devraient démarrer. Dans un cas comme dans l'autre, les choses pourraient rapidement virer à l'affrontement, surtout si la conjoncture économique américaine, à l'image de la cote de popularité du président Bush, continue à se dégrader, et le déficit commercial à se creuser.

⁴⁰ Le 17 octobre, les États-Unis ont également soumis un rapport sur la transparence et l'équité dans l'application des mesures antidumping et compensatoires, les mesures de sauvegarde et les subventions.

⁴¹ Plus récemment, le 9 janvier 2003, Robert Zoellick s'en est pris vertement à l'Union européenne et à sa campagne de dénigrement des produits contenant des OGM. La charge est forte : la politique de l'UE est immorale et conduit le tiers monde à la famine. Il faut dire que l'administration n'a guère prisé la décision de la Zambie de refuser des céréales américaines à base d'OGM...